



Formulaire de candidature Résidence de recherche hors les murs

L'Observatoire de l'Espace, le laboratoire culturel du CNES

L'Observatoire de l'Espace du CNES (Centre national d'études spatiales) rend l'Espace accessible à tous par le soutien à la création dans le domaine des arts plastiques, performatifs et littéraires et favorise la construction de nouvelles perceptions, préférée à la seule médiation scientifique. Par son programme *Création et imaginaire spatial*, il encourage auteurs et artistes à appréhender la thématique spatiale en se libérant des codes convenus de la science-fiction, grâce à des pratiques artistiques actuelles. L'autre axe d'action de l'Observatoire de l'Espace est son programme *Études culturelles de l'Espace*, au travers duquel il explore le patrimoine spatial, en particulier les archives (photographies et plans) qui témoignent de l'aventure spatiale, pour l'essentiel française. Les résultats issus de ces deux domaines d'activité attestent la présence de l'univers spatial dans notre histoire, notre imaginaire et notre quotidien et proposent ainsi de porter un nouveau regard sur nos sociétés contemporaines.

Résidence de recherche hors les murs

Cadre

La résidence a pour vocation d'accompagner, pendant un an, les artistes de tous horizons, seuls ou en collectif, qui manifestent un intérêt pour le monde spatial et souhaitent développer un projet de création largement inspiré par ses activités. L'Observatoire de l'Espace cherche à faire émerger de nouvelles pistes d'analyses, de réflexions, d'observations et de créations autour de l'univers spatial et du patrimoine culturel qu'il engendre. En conséquence, les projets qu'il accompagne se doivent de présenter un rapport innovant à l'Espace, ancré dans les pratiques de l'art contemporain et exprimant une sensibilité et un point de vue artistiques uniques. Les dispositifs d'accompagnement des projets retenus sont organisés au cas par cas afin de proposer un suivi adapté à chaque projet. L'action de l'Observatoire de l'Espace se concentre sur l'aide à la recherche pour nourrir le processus de création. Il accompagne les artistes dans l'élaboration et la consolidation documentaire de leurs projets et construit avec eux les protocoles susceptibles de faire émerger des démarches novatrices. L'Observatoire de l'Espace réunit ainsi, pour chaque projet, des documents, des éléments d'archive, de l'iconographie, des bibliographies ou encore identifie des pièces du patrimoine spatial relatifs à la recherche en cours. Il favorise également des rencontres avec des spécialistes du domaine concerné et assure l'accès à des sites scientifiques et techniques. Au sein de ce programme de « résidence de recherche hors les murs », d'autres dispositifs peuvent être inventés pour contribuer à l'immersion dans l'univers spatial.

Engagements

Une lettre de partenariat formalise les engagements des deux parties. Le résident devra notamment créer et nourrir régulièrement un cahier de laboratoire qui témoignera de son processus de création durant l'année de résidence.

Sélection des projets

Les dossiers artistiques proposés sont instruits lors d'une commission annuelle. Pour la résidence hors les murs 2023, les porteurs de projets recevront par e-mail la réponse à leur sollicitation au plus tard le 17 octobre 2022.

La commission choisit le projet selon les critères suivants ;

- pertinence du regard porté sur l'Espace dans le projet artistique ;
- adéquation du projet avec l'approche de l'Observatoire de l'Espace, qui est de faire émerger de nouvelles visions de l'Espace ;
- faisabilité du projet dans le cadre de la résidence de recherche hors les murs ;
- moyens mis en œuvre par l'artiste pour mener à bien son projet.

À noter : L'accompagnement dans le cadre de la résidence relève d'un apport en industrie et ne comporte pas de rétribution financière. Le résident devra être autonome pour développer son projet durant le temps de la résidence et, le cas échéant, pour les étapes de production et de diffusion.

Dépôt du dossier de candidature

Pour toute demande d'accompagnement faite auprès de l'Observatoire de l'Espace, nous vous remercions de nous faire parvenir ce dossier complété le lundi 17 octobre 2022 au plus tard :

Par email :

observatoire.espace@cnes.fr

Le lundi 17 octobre 2022 à 17h au plus tard. Si le poids total du dossier dépasse 5Mo, merci de l'envoyer via un système de transfert et de le signaler par un email séparé.

Par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) ou en mains propres du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 :

Observatoire de l'Espace
CNES – Siège
2, place Maurice-Quentin
75039 Paris cedex 01

Toute candidature recevra un accusé de réception dans les sept jours suivant sa réception.

Liste des pièces à joindre au dossier :

- le présent formulaire (page 3) complété ;
- un dossier présentant une sélection de projets avec un curriculum vitae actualisé ;
- un texte d'une page maximum sur la démarche artistique générale ;
- une note d'intention d'une page maximum qui présente :
 - le projet et les axes de recherches liés à l'univers spatial ;
 - les motivations liées au cadre spécifique de la résidence hors les murs ;
 - la demande faite à l'Observatoire de l'Espace : si le projet nécessite un accès à un matériel documentaire (archives, images, vidéos, instruments...), à un lieu (laboratoire, centre technique...) ou à des personnalités (chercheurs, ingénieurs, techniciens...) ; cette demande doit être précise autant que possible et son usage pour le projet doit être justifié, en dégageant de façon explicite les axes de recherches ;
- une note d'une page maximum décrivant la valorisation envisagée du projet (publication, exposition, diffusion, mise en scène...) et les éventuels partenaires engagés dans le projet précisant en quoi consiste leur collaboration ;
- le calendrier du projet.

Formulaire de candidature

1. Coordonnées

Nom, Prénom :

Adresse :

E-mail :

Téléphone :

Site internet :

2. Résumé du projet (10 lignes max.)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

3. Résumé des dispositifs de valorisation envisagés (10 lignes max.)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....